



ETAT-CIVIL

Ma JDC en ligne

Suite aux mesures de confinement, les JDC en présentiel sont suspendues sur le territoire métropolitain et en Martinique, à compter du 2 novembre.

Publié le 24 novembre 2020

Ma JDC en ligne

Suite aux mesures de confinement, les Journées de Défense et de Citoyenneté en présentiel sont suspendues sur le territoire métropolitain et en Martinique, à compter du 2 novembre.

Des sessions en ligne débuteront à partir du 23 novembre.

Retrouvez l'ensemble des informations sur [majdc.fr](https://www.majdc.fr) 

[Communiqué de presse du secrétariat général pour l'administration](#)



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

Paris, le vendredi 20 novembre 2020

Journées défense et citoyenneté (JDC) en ligne à partir du 23 novembre 2020

<https://www.petit-quevilly.fr/information/actualites/ma-jdc-en-ligne-1236?>

- À compter du 23 novembre 2020, il sera possible de réaliser sa JDC en ligne sur le site majdc.fr.
- Afin d'effectuer leur JDC dématérialisée, les jeunes concernés devront disposer d'un compte personnel qu'ils pourront créer en s'inscrivant sur le site majdc.fr.
- Les premiers contactés seront ceux déjà inscrits sur majdc.fr et/ou ayant communiqué leur adresse électronique ou leur numéro de téléphone lors du recensement ou lors de contacts avec les Centres du service national (CSN). Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone recevront une convocation par courrier. Ce document expliquera les démarches à suivre pour réaliser sa JDC en ligne.
- À compter de la réception de leur convocation, les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer leur JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'exécution.
- Entre le 23 novembre et le 10 décembre 2020, les sessions en ligne permettront à environ 250 000 jeunes d'effectuer leur JDC.
- Les jeunes qui rencontrent des difficultés d'accès à internet et qui sont dans l'impossibilité d'effectuer leur JDC en ligne, seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau.

Le déroulement de la JDC en ligne :

La JDC en ligne commencera par une **vérification des données** enregistrées suite au recensement. Le jeune devra les actualiser si besoin. Cette phase pourra être effectuée à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

La deuxième étape permettra de suivre **les trois modules défense** sous forme de vidéos. Le jeune y accèdera au moyen d'un lien reçu sur sa messagerie. Les vidéos ne pourront pas être accélérées ou passées sans lecture. Elles pourront en revanche être visionnées de nouveau si nécessaire. Après chaque vidéo, le jeune sera appelé à cliquer sur « suivant » et ne pourra alors plus revenir en arrière.

La troisième et dernière étape concernera le **module d'information citoyenneté** appelé « Information Jeunesse Citoyenneté IJC1 ».

À la fin de cette dernière, le jeune accèdera à un questionnaire permettant de cerner son intérêt pour les métiers de la défense puis à un questionnaire de satisfaction.

Après validation de la troisième étape, le jeune recevra, sur sa messagerie majdc.fr, une attestation provisoire, qui permettra de justifier de sa situation « en règle administrativement », en attendant son certificat définitif. Le compte personnel majdc.fr sera alors bloqué jusqu'à la validation finale par le CSN.

Après la JDC :

Après une période de 11 jours, le certificat individuel de participation (CIP) sera attribué et envoyé aux jeunes ayant validé tout le parcours en ligne.

Ceux qui ne seront pas allés jusqu'à la fin de la procédure seront considérés comme absents et pourront être à nouveau convoqués au titre de la JDC.



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00